

Manche

Rythmes scolaires. Retour à quatre jours pour les écoles publiques

LA GAZETTE | mercredi 17 janvier 2018

454 mots



Suivant l'avis des conseils d'école, les élus ont voté majoritairement pour le retour à la semaine de quatre jours à l'école, lundi 15 janvier.

Le conseil municipal était réuni pour un point exclusif, lundi 15 janvier : celui des rythmes scolaires.

Les élus avaient jusqu'au mardi 16 janvier pour s'exprimer sur la question des rythmes scolaires au sein des établissements publics. L'inspecteur académique prendra en compte leur avis mais aussi celui des conseils d'écoles pour déroger à ce qui reste la règle : 4,5 jours de classe.

Du côté des conseils d'écoles, la tendance était déjà au souhait de revenir à quatre jours. C'est le cas à l'école Beauséjour, pour l'école élémentaire de Lecroisey et à Virey. « **Pour la maternelle de Lecroisey, il n'y avait pas eu de décision mais un sondage auprès des parents qui étaient favorables aux 4 jours** », précise le maire Gilbert Badiou.

« **Au moment de la mise en place des temps périscolaires, ce n'était pas quelque chose de simple. Il a fallu s'assurer d'avoir le personnel. Et aujourd'hui, nous avons un système qui fonctionne bien** », a plaidé pour sa part Jacky Bouvet, maire de Saint-Martin-de-Landelles.

« Quels retours ? »

« **Quels sont les retours sur ces temps périscolaires ?** » a lancé un conseiller. « **Ces temps pouvaient encore être améliorés. Mais 92 % des enfants étaient présents lors des TAP** », a répondu Gilbert Badiou. Et quel est l'avis des enfants et des enseignants ? « **C'est vrai que les parents parlent à la place des enfants** », a concédé le maire. « **Du côté des enseignants, les avis sont partagés.** »

Au moment du vote, seuls trois élus se sont prononcés contre le retour à quatre jours, douze se sont abstenus et 31 s'y sont montrés favorables.

Sauf surprise, ces avis devraient donc être suivis par l'inspecteur académique. Restera, pour les collectivités, à trouver une nouvelle solution pour l'accueil des enfants, notamment pour la pause méridienne et la garderie. « **Nous allons demander à la commission scolaire de réfléchir à la question** ». Concernant le mercredi, les élus sont également dans l'attente des décisions du gouvernement qui a annoncé « **un plan pour renforcer la qualité des activités** ».

Du côté des écoles privées du secteur, l'Immaculée-Conception est déjà repassée aux quatre jours à la rentrée dernière. À Saint-Martin-de-Landelles et aux Loges-Marchis, le souhait exprimé est de conserver le rythme de 4,5 jours.

F.H.